



## Introduction

- On reconnaît l'importance de la documentation écrite des interventions pharmaceutiques depuis plusieurs décennies, même si une proportion importante de l'activité clinique du pharmacien repose sur une communication verbale.
- Au Canada, plusieurs lois et standards de pratique sur la pharmacie exigent la tenue d'un dossier pharmacologique complet depuis les années soixante-dix.
- Toutefois, la tenue du dossier pharmacologique contenant toutes les prescriptions à l'officine ou à l'hôpital ne mène pas forcément à l'inscription de toutes les interventions pharmaceutiques effectuées auprès des prescripteurs dans un système ou un dossier patient.

## Objectifs

- Vérifier l'inscription des interventions pharmaceutiques au dossier de santé des patients.
- Comparer les résultats d'audits successifs réalisés à un an d'intervalle.

## Méthode

- Journal de bord**
  - À partir des données disponibles du journal de bord depuis le 1<sup>er</sup> avril 1997 et jusqu'au 31 mars 2014, nous avons calculé le nombre moyen d'interventions pharmaceutiques déclarées dans le journal de bord par les pharmaciens hospitaliers.
- Audits des notes d'interventions pharmaceutiques**
  - Tous les patients hospitalisés cinq jours ou plus
    - entre le 7 mai et le 7 octobre 2014
    - entre le 1<sup>er</sup> août 2015 et le 31 janvier 2016
  - Ont été exclus les patients de soins intensifs pédiatriques dont les interventions sont saisies dans un système distinct.
  - À partir des dossiers ciblés, un échantillon de convenance de 125 patients a été choisi de façon aléatoire à partir du dossier patient numérisé.
  - Ont été évalués la quantité et la conformité des notes et des interventions pharmaceutiques à partir des critères contenus à la politique et procédure en vigueur.
- Comparaison du journal de bord et des audits**
  - De plus, nous avons comparé les données recueillies lors des deux audits aux données recueillies dans le journal de bord quotidien des pharmaciens.

## Résultats

- Journal de bord**
  - Du 1<sup>er</sup> avril 1997 au 31 mars 2014, les pharmaciens ont effectué en moyenne  $29\,555 \pm 13\,034$  [5 907 - 55 784] interventions pharmaceutiques par année.
  - De plus, en 2014-2015 les pharmaciens ont rapporté 55 200 interventions et 21% (11 592) de celles-ci sont réputées inscrites au dossier patient.

### Audits des notes d'interventions pharmaceutiques

Tableau 1 — Résultats généraux

	Audit 2014	Audit 2015-16
Nombre de dossiers audités	125	125
Présence d'au moins une note écrite	58,4% (73/125)	55,2% (69/125)
Nombre de notes	337	336
Nombre d'interventions	433	409

Tableau 2 - Conformité des notes écrites

Présence de	Audit 2014	Audit 2015-16
Titre clair	99,4%	100,0%
Mention de la date	99,7%	99,7%
Mention de l'heure	85,5%	94,1%
Mention « Pharmacie »	94,1%	100,0%
Signature du Pharmacien	99,1%	91,7%
Mention numéro permis de pratique	78,3%	82,7%

Tableau 3 - Répartition des différents types d'interventions pharmaceutiques

Type d'intervention pharmaceutique	2014 (n=337)	2015-16 (n=336)
Surveillance de la thérapie médicamenteuse pour nutrition parentérale	20,5%	16,4%
Surveillance de la thérapie/autres tests de laboratoire	18,1%	15,5%
Modification de la thérapie/arrêt d'un médicament	16,6%	17,9%
Modification de la thérapie/modification d'une dose de médicament	16,3%	30,6%
Modification de la thérapie/ajout d'un nouveau médicament	12,8%	22,9%
Conseil au patient	9,8%	9,5%
Gestion d'une interaction médicamenteuse/incompatibilité	3,6%	4,8%
Meilleur schéma thérapeutique possible	2,1%	1,2%
Ajustement d'une dose basée sur un modèle cinétique	1,2%	0,6%
Autres (continuité des soins, etc.)	27,6%	18,8%

- Comparaison du journal de bord et des audits**
  - En 2014-2015, 18 299 patients ont été admis dans notre centre. Toutefois, le nombre de patients admis pour une durée de cinq jours ou plus et qui étaient susceptibles d'être visés par une intervention pharmaceutique n'était que d'environ 10 000 patients chaque année.
  - En extrapolant le ratio de 3,5 interventions pharmaceutiques/patient de notre audit, le journal de bord devrait recenser 35 000 interventions documentées alors que les pharmaciens n'en ont rapporté que 11 592.
  - Au moins deux facteurs peuvent expliquer cet écart :
    - l'échantillon aléatoire n'était pas représentatif de tous les patients admis au cours d'une année
    - les pharmaciens sous-déclarent au journal de bord leurs interventions et la proportion de celles qui sont inscrites au dossier patient.

## Discussion

- Notre audit suggère qu'un nombre plus élevé d'interventions sont effectivement inscrites au dossier patient que ce qui est rapporté dans le journal de bord.
- Les données recueillies montrent un taux de conformité élevé aux règles de rédaction des interventions ; des améliorations pourraient être apportées à la signature du pharmacien et à la mention du numéro de permis de pratique, considérant notamment le droit de prescrire accordé aux infirmières et infirmières praticiennes spécialisées.
- Sans surprise, les pharmaciens documentent principalement les modifications de doses, comme le prévoit le cadre législatif pour l'ajustement de la thérapie médicamenteuse.
- Bien que les pharmaciens de notre centre effectuent de nombreuses interventions par année et en consignent une certaine proportion dans le dossier patient, il est nécessaire d'augmenter progressivement la proportion des notes écrites compte tenu du cadre législatif et normatif et de la continuité des soins.
- Seules les notes écrites garantissent une continuité des soins et une imputabilité des cliniciens.
- Cette étude pilote ajoute aux données canadiennes limitées en matière de documentation des interventions pharmaceutiques et nous permet d'identifier quelques pistes d'action en établissement de santé.
- De façon générale, les autres études publiées ciblaient des secteurs de pratique et le déploiement de pharmaciens, tandis que notre étude transversale vise à commenter l'inscription et la conformité des notes.
- Cette étude comporte des limites : les interventions pharmaceutiques effectuées aux soins intensifs sont documentées dans un dossier électronique distinct non accessible lors de la période d'audit; un audit complémentaire sera réalisé. L'étude n'évalue pas la pertinence des interventions; une démarche d'évaluation par les pairs est envisagée. Enfin, l'audit a été réalisé par un assistant de recherché avec une révision limitée du nombre de cas ; la méthode utilisée est toutefois répétée périodiquement.

## Conclusion

- Un nombre plus élevé d'interventions sont inscrites au dossier de santé des patients que ce qui est rapporté dans le journal de bord.
- Bien que les pharmaciens effectuent de nombreuses interventions et en consignent certaines dans le dossier de santé des patients, il est nécessaire d'augmenter progressivement la proportion des notes écrites, elles seules garantissant une continuité des soins et une imputabilité des cliniciens